

## LES « ENFANTS » DES DIGNITAIRES POLITIQUES À L'ÉPREUVE DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES EN RÉPUBLIQUE DU CONGO (2007-2022)

Etanislav NGODI

Université Marien Ngouabi – République du Congo

[netanislav@gmail.com](mailto:netanislav@gmail.com)

**Résumé :** La problématique de la succession dynastique demeure d'actualité dans plusieurs pays africains. La reproduction sociale des élites par l'émergence des « enfants » des dignitaires dans le champ politique ne cesse de prendre de l'ampleur. Depuis 2007, on assiste à une sournoise et rampante ascension des fils de « papa » au sein des institutions aussi bien étatiques que partisans, dans une double perspective de la parenté réelle, basée sur les liens de sang et de la « parenté fictive », forgée sous le sceau des solidarités matrimoniales, confessionnelles, corporatistes et camaradesques. Notre analyse sur le renouvellement des élites politiques à partir des élections législatives prend en compte le système de succession/nomination basé sur le parrainage, la cooptation, le patronage et le clientélisme politique. Notre objectif est d'examiner dans une perspective historique, les dynamiques de positionnement des « enfants » des dignitaires politiques dans les institutions politiques, par le biais des élections législatives.

**Mots-clés :** Dynastie, Recompositions politiques, Législatives, Congo

**Abstract :** The issue of dynastic succession remains a topical one in several African countries. The social reproduction of elites through the emergence of the children of dignitaries in the political arena continues to grow. Since 2007, we have been witnessing a sneaky and creeping rise of "daddy's" sons within both state and partisan institutions, in a dual perspective of real kinship, based on blood ties, and "fictitious kinship", forged under the seal of matrimonial, confessional, corporatist and comradeship solidarities. Our analysis of the renewal of political elites from the legislative elections takes into account the system of succession/nomination based on sponsorship, cooptation, patronage and political clientelism. Our objective is to examine, from a historical perspective, the dynamics of the positioning of the children of political dignitaries in political institutions, through legislative elections.

**Keywords :** Dynastia, Political compositions, Legislatives, Congo

### Introduction

Après trois décennies de parti unique et de dictature militaire, le pluralisme politique instauré à la suite de la Conférence nationale souveraine de 1991 avait semblé être



la voie la plus sûre vers une croissance économique rapide et une intégration nationale. La succession des crises politiques (changement d'alliances politiques, violences politiques, conflits armés, coup d'État militaire, etc.) liée à l'immaturation politique a ouvert la voie à la restauration autoritaire. Cette expérience politique tumultueuse met en lumière la prégnance de l'inégalité sociale dans la vie politique et économique, la forte concentration du pouvoir entre les mains d'un cercle restreint d'acteurs et de la patrimonialisation de l'État.

En s'appuyant sur les bouillonnements occasionnés par le retour au pluralisme politique confisqué par le parti au pouvoir depuis la guerre de 1997, il s'impose la nécessité de réfléchir sur la notion de circulation des élites et de reproduction sociale pour rendre compte du phénomène élitair au sein des institutions politiques, notamment l'Assemblée nationale dans le contexte de la parentocratisation du pouvoir politique. L'on pourrait s'interroger sur l'articulation entre sphères économique, politique et administrative, ainsi que sur le profil sociologique de ces élites – formation, carrière politique et militaire, liens familiaux, etc. – (Genieys, 2011 ; Banégas et Warnier, 2001 : 5-23). Au regard de la dichotomie liée à la succession dynastique, notamment le positionnement des « enfants » des dignitaires politiques au Parlement, l'article s'interroge sur les interactions à la fois historiques, régulières, disjointes et complexes entre les élites (au sein de la famille) et les changements politiques au niveaux des institutions, à partir de la consistance des partis politiques et la compétition partisane.

Loin d'être l'expression de la volonté populaire, les échéances électorales apparaissent comme un moyen de redistribution des cartes politiques dans la classe politiques, car depuis la fin de la guerre civile de 1997, le système politique se perpétue en mettant en place des stratégies de conservation du pouvoir politique (Souaré, 2017 : 41-80). Dans les endroits où les populations font l'apprentissage du droit à l'expression, les élites, elles, travaillent à la mise en œuvre du plébiscite dans la ligne mise en place par des

partis dits historiques. Ces partis politiques se donnent généralement à voir à travers des mises en scènes spectaculaires dans l'espace public, notamment les prises de positions fracassantes des dirigeants de l'opposition, les meetings politiques et les échéances électorales.

L'article s'intéresse à la trajectoire politique des « enfants » des dignitaires politiques dans le champ électoral depuis 2007. En s'appuyant sur les logiques de luttes pour la conquête du pouvoir, nous partons du postulat selon lequel le positionnement de ces « enfants » aux différentes élections semble répondre aux dynamiques internes des partis politiques dans le but d'une succession dynastique. Pour vérifier cette hypothèse, les principales questions de recherche s'articulent comme suit : comment les « enfants » des dignitaires politiques sont-ils arrivés dans le champ politique ? Quels sont les enjeux de la construction dynastique au Congo depuis 1997 ? Comment les « enfants » des dignitaires politiques se positionnent-ils dans la sphère de prise de décision ? Pour y répondre, l'article s'appuiera sur les sources officielles (liste des candidats publiée par la CNEI, décrets, arrêtés, etc.), les données collectées sur le terrain lors des différents scrutins organisés depuis 2007 (observations, entretiens, interviews...), les travaux scientifiques (articles, thèses, mémoires), les productions des formations politiques (archives, tracts, documents juridiques, etc.), les documents iconographiques (affiches lors des élections, etc.) et les consultations en ligne (réseaux sociaux).

Le travail sera articulé autour de trois points : l'analyse des prémices de l'avènement des enfants dans le champ politique, en gardant en perspective la posture sociohistorique des dynamiques du pouvoir depuis la guerre civile de 1997 à partir des théories sur le néo-patrimonialisme et la parentocratie et la reproduction sociale des élites politiques; la participation des « enfants » des dignitaires politiques aux différentes élections législatives depuis 2007, en mettant en exergue les aspects liés à la situation du renouvellement des élites au sein des partis politiques, à travers les crises de leadership et de succession et le positionnement des membres de la



famille aux différents scrutins et les enjeux de la construction dynastique et la recomposition du paysage politique, en insistant sur la trajectoire politique des « enfants » élus au Parlement et le positionnement des élites au niveau des institutions.

## **1. Les prémices de l'avènement des « enfants » dans le champ politique**

En observant de plus près le champ politique congolais depuis les indépendances, l'on est frappé par son caractère clientéliste voire népotiste dans la distribution des charges au sein des sphères du pouvoir étatique. La personnification du pouvoir et le refus d'alternance ont souvent été les traits saillants de l'ordre politique. Les détenteurs du pouvoir cherchant à combiner enrichissement privé au détriment du bien public d'une part et la survie politique du régime de l'autre. L'instabilité politique au sommet de l'État (coups d'État successifs, assassinats politiques, absence d'alternance démocratique, etc.) n'a pas mis au-devant de la scène les relents d'une succession dynastique. Toutefois, les pratiques de népotisme, de patronage et de clientélisme ont souvent impacté sur le renouvellement des élites et la recomposition du paysage politique.

Dans cette partie, nous analyserons les aspects liés à la consolidation du patrimonialisme congolais, les éléments constitutifs de la parentocratie et la reproduction sociale des élites au sein du pouvoir.

### **1.1. La consolidation du système néo-patrimonial congolais**

Après trois décennies de système de parti unique dominé par le régime marxiste-léniniste incarné par le Parti Congolais du Travail, la Conférence Nationale Souveraine tenue du 25 février au 10 juin 1991 a réinstauré le multipartisme au Congo. Le processus de transition politique conduit par le premier ministre André Milongo avait abouti aux premières élections démocratiques en 1992. L'arène politique sera alors investie par de multiples groupes politiques qui en avaient jusque-là été exclus par le parti unique (Gankama, 2013 ; Yengo, 2006).

A la suite de multiples crises politiques qui ont jalonné le mandat du président Pascal Lissouba, élu en août 1992 – basculement des alliances politiques, dissolution de l'Assemblée nationale, malaise social et intrusion de l'armée dans le jeu politique, violences miliciennes, etc. –, le pouvoir est renversé par un coup d'État en 1997, à la suite d'une guerre civile qui dura cinq mois (Dabira, 1998 ; Ngodi, 2006). Le pays entre dans une lente agonie, matérialisée par la mise en place d'une transition flexible à partir de novembre 1997, l'instauration de la terreur et la violence d'État comme moyen de pression destinés à pour faire peur aux adversaires politiques (Ngodi, 2013).

Dès lors, on assiste à une restauration autoritaire qui met la figure présidentielle au cœur du système de redistribution de la rente et du clientélisme politique. Désormais, le détenteur du pouvoir dispose d'un droit personnel absolu, tant sur les biens que sur les personnes, exerce ses prérogatives sur le mode de l'arbitraire et du favoritisme. Dans cette logique, le chef patrimonial traite de toutes les affaires politiques, administratives ou judiciaires comme s'il s'agissait d'affaires personnelles, de la même façon qu'il exploite son domaine privé. (Médard, 1991 : 326). On pourrait faire allusion à une forme déguisée de privatisation de l'État, y compris de ses ressources aussi bien matérielles – denier public, richesse du sol et du sous-sol... – que symboliques – administration, position de pouvoirs... On note la tendance à la consolidation des mécanismes de distribution, de conservation sinon de reproduction du pouvoir d'État savamment élaborés, s'appuyant sur des solidarités relevant du domaine de la parenté, basée sur les liens du sang, que celles reposant sur des liens symboliques.

La personnalisation du pouvoir apparaît ainsi comme un mode particulier d'accumulation des ressources politico-économiques et symboliques. Les groupes d'acteurs qui détiennent le pouvoir politique et contrôlent les ressources importantes du pays sont des oligarques identifiés dans le cercle du pouvoir. La concentration du pouvoir entre les mains d'un seul individu, à savoir le président de la République, a un impact assez prononcé au niveau des autres



organes de l'État. Les fonds publics sont utilisés pour des besoins politiques et personnels : enrichissement illicite de l'élite politique, mobilisation des masses populaires à des fins électorales et de conservation du pouvoir (M'Paka, 2007 : 304).

Le système clientéliste a favorisé la constitution, la consolidation et l'enrichissement de groupes et réseaux en mesure de marchander leur participation à la reproduction de l'ordre social et politique. Les différents régimes ont su conjuguer le clientélisme avec les autres dynamiques structurantes de fonctionnement de l'État. Le pouvoir est incarné exclusivement par le Président de la République qui concentre les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. Les responsabilités (ministres, directeurs généraux et autres) sont partagées entre les amis, parents et militants du Président pour qu'ils puissent s'enrichir et redistribuer une partie de la rente.

### **1.2. Les éléments constitutifs de la « parentocratie »**

Le phénomène héréditaire en politique pose de manière concrète la question du renouvellement des élites et celle des conditions de la stabilité politique. La dimension familiale de la captation du pouvoir politique reste relativement inexplorée. Le champ politique congolais a souvent été dominé par des recompositions qui mettent en avant la métaphore de la famille, de la parenté et de l'alliance (héritage, dauphin, descendance, parrainage, filiation, famille politique, etc.) pour justifier les dynamiques de succession politique (Mubuma Guma Kanh'a, 2006). La transmission familiale du pouvoir politique est loin d'être universelle ou très stable. L'usage de la parenté a souvent permis d'installer des dynasties politiques au sommet de l'État. Sans qu'il y ait de transmission héréditaire de droit, des familles occupent des positions stratégiques dans nombre de systèmes politiques concurrentiels (Brossier et Dorronsoro, 2016 : 9-17).

Le concept de « parentocratie » qui peut être utilisé dans la sociologie politique congolaise met sur le débat de la scène les théories de « patrimonialisme » et de « neopatrimonialisme »

développé par les chercheurs qui ont nourri les études de sociologie sur les systèmes politiques africains. Les logiques familiales dans l'accès aux positions et ressources du pouvoir restent logées au cœur des trajectoires socio-historiques de l'État et des modes de transfert du pouvoir dans les sociétés africaines contemporaines (Bayart, 1997; Daloz, 1999). Des auteurs qui ont eu le mérite de décrire, analyser et théoriser le concept de parentocratie estiment que le népotisme apparaît comme la forme intellectuellement savante de la parentocratie. C'est le pouvoir des parents et/ou l'autorité des parents dans la sphère en République (Ngodi et Ebara-Pea, 2022).

Au regard de cette présentation, il apparaît important d'analyser de la construction, la conversion ou reconversion des élites dans une longue durée des élites dans le contexte de l'avènement des enfants dans le champ politique.

### **1.3. La reproduction sociale des élites et dynamiques du pouvoir**

En République du Congo, les élites politiques sont sélectionnées en fonction de plusieurs logiques qui contraignent l'accès à la sphère politique. La possession de diplômes est a priori une des modalités de l'intégration, mais surtout la relation au chef de l'État et/ou à son entourage familial est décisive. Des pratiques népotiques, mais aussi des logiques partisans déterminent les possibilités d'intégration à l'élite politique. La conquête et l'exercice du pouvoir placent les différentes élites politiques en situation de concurrence. Le fonctionnement du système politique est basé sur des tractations, des négociations, car la légitimité des dirigeants repose avant tout sur leur capacité à honorer les engagements qu'ils auront pris envers leurs soutiens. Le mode de sélection dominant est la cooptation et le pouvoir de nomination exclusif du chef de l'État. C'est lui qui nomme qui il veut, là où il veut et quand il veut (Augé, 2005: 31).

La production sociale des élites repose sur quatre éléments : le militantisme politique, la loyauté et la fidélité aux idéaux du parti au pouvoir, le diplôme et la recherche d'un équilibre ethnique dans la représentativité des acteurs au sein de l'appareil bureaucratique.



Dans la plupart des cas, les décisions importantes sont prises dans un cercle restreint d'amis et d'hommes de confiance qui, en tant que conseillers, reçoivent des rétributions considérables de l'État. Les relations entre les élites et leurs soutiens reposent sur la redistribution, qui offre sa légitimation au pouvoir politique.

Le positionnement des « enfants » des dignitaires dans le champ politique semble se reposer sur des bases telles que le non-renouveaulement de la classe politique, la gratification des acteurs politiques pour leur loyauté au système en place et la mise en place des dynamiques de succession héréditaire. (Ngodi et Ebara-Pea, 2022). Dans la société congolaise, les « enfants » des dignitaires politiques bénéficient de la richesse de leurs parents mais également de l'influence liée à leur statut, qui leur permet d'obtenir certains avantages (bourses et visas notamment) beaucoup plus facilement. À la fin de leur formation, ils deviennent des cadres politiques pouvant influencer sur le processus de prise de décision. Les rapports qu'entretiennent les élites politiques avec la Présidence ou encore le parti au pouvoir peuvent aussi déterminer en grande partie les possibilités d'accession à des postes de responsabilité pour des enfants.

Après avoir analysé les éléments du cadre conceptuel pour mieux comprendre l'avènement des « enfants » dans le champ politique, il apparaît important de scruter la participation de ce groupe particulier aux différentes élections législatives depuis 2007.

## **2. Participation des « enfants » des dignitaires politiques aux élections législatives**

La redistribution de la rente au sein de la famille depuis la fin de la guerre de 1997 a engendré des appétits de pouvoir. Des « enfants » des barons politiques ayant fini par prendre de l'ascendance dans le jeu politique, à travers la mise en place d'un système de clientélisme politique, la captation de la rente et le contrôle des secteurs clés de l'économie congolaise nonobstant les scandales de corruption structurés. D'autres ont imposé leur hégémonie politique en s'affichant comme des potentiels

successeurs de leurs pères dans la gestion des affaires politiques (leadership au sein des partis politiques, parrainage et cooptation). Le tableau ci-après présente les différentes tendances de la participation de ces acteurs aux processus électoraux de 2007 à 2022.

**Tableau n°1: Évolution des effectifs des enfants des dignitaires politiques élus à l'Assemblée nationale**

Année électorale	Nombre de sièges	Nombre d'enfants élus	Pourcentage
2007	137	04	2,91%
2012	139	06	4,31%
2017	151	09	5,96%
2022	151	16	10,60%

Source : Base des données compilées des élections fournie par le MATD (2007-2022).

A la lumière de ce tableau, nous mettrons l'accent sur la participation des fils des dignitaires politiques aux différents scrutins et les leçons apprises de la succession héréditaire des élites politiques dans l'arène politique.

## **2.1. Enjeux électoraux et repositionnement des élites politiques**

En s'appuyant sur les trois décennies d'expérience démocratique à partir de la géopolitique électorale des partis politiques, les luttes de positionnement et les stratégies politiques des acteurs en compétition dans le contexte de restauration autoritaire, il apparaît important de revenir sur les moments clés de la compétition des enfants dans le jeu électoral.

Les élections législatives de mai-juin 2002 avaient donné une majorité confortable au Parti Congolais du Travail (PCT) et ses alliés. Elles avaient également servi de stratégie de transformation de la victoire militaire à travers la légitimation électorale et la consolidation de l'hégémonie du parti au pouvoir, contribuant à la redéfinition de l'univers politique de l'après-guerre - bricolage des



alliances, verrouillage du système électoral, exclusion des opposants politiques et repositionnement de nouveaux acteurs sur la scène politique, etc. Il convient de noter trois faits marquant au cours des élections législatives de 2002 : le renouvellement à minima du personnel politique à l'Assemblée nationale, avec l'entrée en scène d'un nouveau type d'opérateurs politiques sur fond de promotion parentale dans la sphère gouvernementale (Mbissa 2013) ; l'élargissement de la base du pouvoir dans les départements du Niari, Lekoumou, Bouenza et Pool par le biais d'achat des loyautés et la redistribution des cartes politiques à partir de la création des partis satellitaires. (Ngodi 2013). La descendance, particulièrement celle du président Denis Sassou Nguesso, s'étaient contentés de soutenir les candidatures des poulains politiques, soit pour le compte des dissidents du parti au pouvoir (PCT) ou des candidatures indépendantes. Il s'agit notamment de Denis Christel Sassou Nguesso, Wilfried Nguesso et Claudia Sassou Nguesso, responsables des partis nouvellement créés (Pôle des Jeunes Républicains, Club-2002-PUR, Agir Pour le Congo).

À la veille du scrutin législatif de 2007, le paysage politique était dominé par les frustrations au sein de la majorité présidentielle à la suite des clivages internes au sujet de la mise en place du Rassemblement pour la Majorité Présidentielle (RMP). Il était question pour les partis de la majorité présidentielle, de constituer une grande coalition politique autour du président Denis Sassou Nguesso afin d'obtenir une majorité absolue à la nouvelle Assemblée nationale. Du côté de l'opposition, les querelles de leadership et de positionnement fragilisaient de plus en plus les formations politiques engagées dans ce scrutin (Ngodi, 2013).

La reconfiguration du jeu politique congolais à travers les alliances politiques stratégiques et politiques a sera au cœur du positionnement des «enfants» dans le champ politique, notamment à l'Assemblée nationale. On assiste lors de cette élection, au positionnement des «enfants» de Bernard Kolelas, un des opposants emblématiques de la politique congolaise du début des années 1990 et leader du Mouvement Congolais pour la Démocratie

et le Développement Intégral (MCDDI). Il s'agit particulièrement de Guy-Brice Parfait Kolelas, élu dans la circonscription unique de Kinkala dans le Pool, d'Euloge Landry Kolelas, élue députée-suppléante dans la circonscription unique de Goma Tse Tsé dans le Pool. L'ascension de ces enfants s'inscrit dans le cadre de la réactivation de l'alliance MCDDI-PCT le 24 avril 2007, ayant permis le retour au bercaïl de Bernard Kolelas, exilé depuis 1997. Ainsi qu'on le constate et au regard de l'évolution de la position de Bernard Kolelas, tout porte à croire que la promotion sociale des élites politiques au sein du MCDDI s'est effectuée en fonction de la proximité et de la loyauté à l'égard du leader charismatique du parti. Son allégeance au régime militaire fut récompensée par l'entrée de ses fils dans la vie politique, en qualité de députés, puis de ministres. On assiste dès lors à l'irruption des promotions étroitement entachées du sceau de la méritocratie familiale associant simultanément parenté biologique et parenté fictive.

Les élections législatives du 15 juillet et 05 août 2012 s'étaient déroulées sur l'ensemble du territoire national dans un climat apaisé de paix. Les résultats présentés par le ministère de l'Intérieur permettent de faire la lecture suivante sur la nouvelle géopolitique électorale : PCT (91 élus), UPADS (7), MCDDI (7), RDPS (5), MAR (4), RC (3), MUST (2), UPDP (2), Club 2002 PUR (1), PRL (1), UR(1), UFD (1), MDP (1) et Independent (12) (Ngodi, 2013 : 224). Au regard de ces résultats, plusieurs leçons peuvent être tirées de ces élections : la recomposition d'une nouvelle sociologie électorale post-conflit; l'avenir des alliances politiques conclues par le PCT avec les alliés, redistribution des cartes politiques avec certains alliés et la déliquescence de l'opposition. Pour assurer le partage du « gâteau », quelques sièges sont accordés aux « enfants » des politiques. Cette stratégie de panachage politique des circonscriptions électorales a produit des dividendes au sein de la majorité.

Par ailleurs, le scrutin législatif du 16-30 juillet 2017 a permis de mettre sous les feux de la rampe, la présence de plusieurs fils d'anciens dignitaires du Congo. Avec ou sans l'appui de leurs parents, certains d'entre eux se s'étaient servis des effigies ou des



noms de leurs géniteurs pour espérer rassembler le plus de suffrages. Certains ont dû se servir de la popularité de leur père pour se faire élire ou tenter de l'être. Les enfants d'anciens présidents, ministres et autres dignitaires avaient ainsi marqué de leur présence dans le champ politique. La transmission de la crédibilité politique du père permettait d'avoir une certaine assise politique. Les nouveaux «dénisiens» avaient créé des partis satellitaires, dont le Club-2002 PUR (Willy Nguesso), Agir pour le Congo (Edgar Nguesso), Pôle des Jeunes républicains (Christel Denis sassou Nguesso. L'enjeu étant de baliser le terrain politique aux dauphins (Harel, 2006 : 40). Les élections législatives de 2017 ont connu la participation de quatre enfants de Denis Sassou Nguesso: Claudia-Ikia Sassou Nguesso (Talangai, Brazzaville), Denis Christel Sassou Nguesso (Oyo), Mensah Stella Sassou Nguesso (Kintelé) et Andréa Carole Sassou Nguesso (Kinkala)<sup>1</sup>, quatre enfants des anciens présidents de la République: Jeremy Lissouba (Dolisie), Jean Jacques Yhombi Opango (Owando), Marien Ngouabi Ikama (Ouenzé) et Massamba-Débat Line (Boko) ; quatre enfants de Bernard Kolelas en compétition électorale (Kinkala, Goma Tsé-Tsé et Brazzaville) ; deux enfants Thystère Tchicaya (Jean Marc à Pointe-Noire et Jean Pascal à Brazzaville) et d'autres enfants encore (Fylla, Ganao)<sup>2</sup>. Ces élections avaient servi au président Denis Sassou Nguesso de moyen d'amadouer le peu d'opposants politiques à son système. Outre le positionnement des parents, il fallait prendre soin d'y intégrer les enfants d'opposants emblématiques afin de ripoliner son image auprès de l'opinion publique usée par la crise postélectorale de 2016 (Ngodi et Ebara-Pea, 2022 : 191).

Les élections législatives de juillet 2022 avaient surtout été marquées par les nombreuses candidatures des « enfants » des barons politiques. Cette avancée est liée aux nouvelles dispositions de la Constitution du 25 octobre 2015 qui ouvre les portes de la politique aux jeunes (à participer de l'âge de 40 ans pour les élections présidentielles et à 25 ans pour la députation) (Art.132 de

---

<sup>1</sup> *Lettre du Continent*, n°755 du 14 juin 2017.

<sup>2</sup> *Lettre du Continent*, n°756 du 28 juin 2017.

Constitution du 25 octobre 2015). Plusieurs « enfants » de dignitaires politiques avaient candidats : quatre enfants de Denis Sassou Nguesso : (Claudia-Ikia Sassou Nguesso à Talangai, Brazzaville, Denis Christel Sassou Nguesso à Oyo, Mensah Stella Sassou Nguesso à Kintelé, sous l'étiquette du parti au pouvoir le PCT et candidats unique, et Andréa Carole Sassou Nguesso, candidate indépendante à Mabibou, Brazzaville ; deux enfants des anciens présidents de la République : Jeremy Lissouba (Dolisie) et Massamba-Débat Line (Boko) ; trois enfants de Bernard Kolelas (Juste Ntumi Kolelas et Landry Euloge Kolelas à Kinkala et Théodorine Kolelas à Goma Tsé-Tsé); deux enfants Thystère Tchicaya (Jean Marc à Pointe-Noire et Jean Pascal à Brazzaville) et bien d'autres enfants de ministres, conseillers politiques, parlementaires et dignitaires du régime (Mbombi, 2022 : 2).

Plusieurs ministres s'étaient positionnés à ce scrutin. Arlette Soudan-Nonault, fille de Jean-Pierre Nonault, ancien ambassadeur à Paris et membre du Bureau politique du PCT, avait réussi à se faire parachuter à Mbama dans la Cuvette Ouest, alors que Jacqueline Lydia Mikolo, fille de Justin Mikolo Kinzounzi, ancien membre du Comité central du PCT était candidate à Mouyondzi dans la Bouenza, face à Claudine Munari, l'un des leaders de l'opposition (Mbombi, 2022 : 2). D'autres ministres avaient poussé les candidatures de leurs enfants, le cas de Melly Florent Ntsiba Ngouloubi, fils du général Florent Ntsiba, ministre d'État, directeur de cabinet du Président de la République au dépend du député sortant Ghislain Ngalibali, fils de Lambert Ngalibali, ancien maire de Brazzaville et Firman Ayessa, qui positionna son fils Claude Ayessa à Makelekele. D'autres enfants de pontes du PCT étaient en lice. C'est le cas d'Yves Fortuné Moundélé-Ngollo, fils de Benoît Moundélé-Ngollo ancien maire, puis préfet de Brazzaville positionné à Ongoni, dans les Plateaux et d'Avanke Lekoundzou Tsasa, fille de Justin Lékoundzou, un ancien baron du régime et ex-ministre de la défense, positionnée comme supplémente de Denis Gokana à Boundji dans la Cuvette. Dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, le PCT avait positionné Vadim Osdet



Mvouba, fils d'Isidore Mvouba, ancien premier ministre et président de l'Assemblée nationale de 2017 à 2022. A Banda, dans le département du Niari, Yacine Koumba fille de Justin Koumba, ancien président de l'Assemblée nationale a été investie candidate du PCT. La fille du chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala avait été investie candidate à Ouesso, dans la Sangha.

A l'issue des législatives de 2022, plusieurs « d'enfants » de dignitaires politiques avait été élus.

**Table n°2 : Les enfants des dignitaires politiques élus lors des compétitions électorales**

Hommes politiques	Formations politiques	Nom du candidat	Circonscription électorale
Bernard Kolelas	YUKI-UDH	Juste Ntumi Kolelas	Kinkala, Pool
Dénis Sassou Nguesso	PCT	Claudia Ikiá Sassou Nguesso	Talangai 5, Brazzaville
		Dénis Christel Sassou Nguesso	Oyo, Cuvette
		Mensah Stella Sassou Nguesso	Kintelé, Pool
Ngouelondele Emmanuel	PCT	Hugues Ngouélondé	Gomboma, Plateaux
Jean Pierre Nonault		Arlette Soudan-Nonault	Mbama, Cuvette Ouest
Florent Tsiba		Melly Florent Ntsiba Ngouloubi	Lékana, Plateaux
Benoit Moundélé-Ngollo		Yves Fortuné Moundélé Ngollo	Ongoni, Plateaux
Justin Lékoundzou		Avanke Lekoundzou	Boundji, Cuvette
Isidore Mvouba		Vadim Osdet Mvouba	Bacongo 2, Brazzaville
Justin Koumba		Yacine Koumba	Banda, Niari
Gabriel Bokilo		Bokilo Rick Gérard	Poto-Poto, Brazzaville
Célestin Gongarad Nkoua	UPDP	Gongarad Nkoua Eric Didier	Ngo, Plateaux
J-P. Thystère Tchicaya	RDPS	Jean Marc Thystère Tchicaya	Mvoumvou, Pointe-Noire
Jeremy Lissouba	UPADS	Pascal Lissouba	Dolisie 1, Niari

Source : Données compilées par l'auteur (août 2022).

### **3. Les enjeux de la construction dynastique et recompositions du paysage politique**

Au cours de ces dernières années, les successions au sein des institutions politico-partisanes se sont opérées en fonction de certains circuits relatifs à la parenté, la filiation et le parrainage politique. Il importe dès lors d'analyser la trajectoire politique des enfants élus au Parlement et l'ampleur du phénomène de succession dynastique, c'est-à-dire, l'avènement des « fils à papa » dans l'ordre étatique.

#### **3.1. La trajectoire politique des « enfants » élus au Parlement**

Le champ politique congolais semble être dominé aujourd'hui par des recompositions qui mettent en avant la métaphore de la famille, de la parenté et de l'alliance pour justifier les dynamiques de succession politique. La redistribution de la rente au sein de la famille a souvent engendré des appétits de pouvoir. Plusieurs enfants du chef de l'État avaient semblé dominer le paysage politique et économique congolais. S'il apparaît difficile de présenter en détail les parcours politiques des enfants des dignitaires politiques élus au Parlement depuis 2007, on peut tout de même noter quelques expériences de réussite, des nominés au gouvernement.

L'entrée au gouvernement de Guy-Brice Parfait Kolelas en décembre 2007 avait obéi au mode de sélection dominant, notamment la cooptation et le pouvoir de nomination exclusif du Président de la République, aiguisant ainsi les appétits auprès des « enfants » des dignitaires politiques qui aspiraient à participer au processus de prise de décision dans les institutions. Il devint membre et coordonnateur du bureau Exécutif National du MCDDI de 2008 à 2012, avant d'en devenir Secrétaire général de 2012 au 15 décembre 2015, date de son éviction du parti (Sika, 2021). Plusieurs fois ministre – pêche, fonction publique, etc. – entre 2007 et 2015, ce dernier avait basculé dans l'opposition à la suite du référendum constitutionnel du 25 octobre 2015. Il était devenu par la suite, l'un des opposants au président Denis Sassou Nguesso au scrutin



présidentiel de 2016 et 2021. Il meurt le 22 mars 2021 alors qu'il est détenteur mandat de député<sup>3</sup>.

Élu député dans la première circonscription de Makelekele à Brazzaville en 2007, sous les couleurs du MCDDI, Euloge Landry Kolelas avait été nommé président de la Commission « Santé, affaires sociales, famille et genre ». Battu lors des législatives de 2012 et profitant de la crise interne au sein du parti<sup>4</sup>, il devient en 2015 ministre du Commerce extérieur et de la Consommation, puis haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, en 2017 après son échec électoral.

Jean Marc Thystere Tchicaya, fils du feu Jean Pierre Thystere Tchicaya, président fondateur du Rassemblement pour la Démocratie et le Progrès Social (RDPS), ancien ministre et président de l'assemblée nationale. Élu député de la circonscription de Mvouvou à Pointe-Noire en 2012, il prend en mai 2015, le leadership du parti fondé par son père. Il fera par la suite son entrée au gouvernement en août 2015 en tant que Ministre des Hydrocarbures, puis ministre des transports, marine marchande en 2021 et enfin ministre des zones économiques spéciales en septembre 2022<sup>5</sup>.

Dénis Christel Sassou Nguesso est membre du bureau politique du PCT, député de la circonscription unique d'Oyo depuis 2012 et ministre de la coopération internationale et de la promotion des partenariats public-privé depuis mai 2021. Il occupe une place stratégique au sein du gouvernement en occupant un portefeuille ministériel nouvellement créé et réduisant certaines attributions ministériels et secteurs économiques clés – affaires étrangères, forêts, économie numérique, environnement, hydrocarbures. Disposant d'une capacité d'influencer certaines décisions au sein du gouvernement par sa proximité biologique avec le président de la République, il avait fini par s'entourer de nombreux fidèles, pour

---

<sup>3</sup> *Jeune Afrique*, n°3099 du 28 mars 2021.

<sup>4</sup> <https://www.jeuneafrique.com/229891/politique/congo-brazzaville-kol-las-contre-kol-las/> du 23 avril 2015.

<sup>5</sup> *Jeuneafrique.com*, du 26 septembre 2022 et *Adiac-congo.com*, 28 septembre 2022.

gagner en influence politique et espérer prendre l'ascendant sur les autres prétendants au trône<sup>6</sup>.

Deux autres enfants méritent une attention particulière. Hugues Ngouelondelé, ancien maire de la ville de Brazzaville et ministre de la jeunesse et des sports depuis 2016 est l'époux de Ninelle Sassou Nguesso, fille du président de la République. Il est député de Gamboma depuis 2012. Arlette Soudan Nonault de son côté avait été élue député en 2022 et membre du gouvernement depuis 2016.

### **3.2. Le positionnement des élites au niveau des institutions**

Le débat sur le renouvellement de la classe politique s'est posé lors de la Conférence Nationale Souveraine de 1991 au regard du vieillissement constaté dans le champ politique.

Durant le monopartisme, les membres de l'élite du parti constituaient les principaux acteurs du champ politique. Ils contrôlaient l'armée, agent unique du maintien de l'ordre, emprisonnaient ou assassinaient les opposants pour garder le pouvoir, mais certaines factions tentaient parfois des coups d'État pour le leur ravir. Les acteurs choisissaient stratégiquement parmi quatre formes de violence: la répression, l'emprisonnement, le coup d'État et l'assassinat (Bazenguissa-Ganga, 2001 : 120).

La reconnaissance officielle du multipartisme avait permis le réaménagement du champ politique et l'instauration de nouvelles règles du jeu politique. Les « nouveaux » venus et ceux qui occupaient une position subalterne parmi les dominants dans le champ politique contrôlaient désormais les dispositifs de la démocratisation. Dans cette configuration de la fin du monopartisme au Congo, la création des partis politiques a été une affaire de famille, de village, de département et de fief ou base électorale. Certains partis politiques sont apparus comme des groupuscules insignifiants, faisant office de satellites des ethno-partis classiques ou non classiques, dont la démarche ne semblait

---

<sup>6</sup> *Afrique Intelligence* 1<sup>er</sup> octobre 2021.



foncièrement qu'alimentaire, n'ayant aucune de perspective politique (Bowao, 2014 : 54).

La reconfiguration du paysage politique congolais à partir de 2002 semblait indiquer que l'ordre politique s'est consolidé à travers la métaphore fraternelle ou de la camaraderie comme principe de construction dynastique. Les tensions entre générations politiques à la suite du débat sur la refondation du PCT s'inscrivent dans un contexte où les plus puissants se revendiquant jeunes entendaient changer les règles du jeu et les conservateurs, représentant la génération des années soixante qui n'étaient pas prêts à abandonner.

La question du renouvellement perpétuel des élites politique s'est alors posée avec acuité. Dès lors, l'ascension politico-sociale des agents dans cette communauté politique étatique post autoritaire, serait plus dépendante de leur appartenance sociale que par leur aptitude individuelle ou par leur mérite personnel.

Les élites politiques ayant acquis l'expérience sur le terrain, c'est-à-dire qu'elles l'avaient été formées et forgées au sein du parti unique. Elles rentrent dans la catégorie des hommes de terrain, dont l'efficacité sur le plan opérationnel a permis au PCT d'engranger les prébendes politiques (Ebara Pea, 2012 : 136-150).

L'expérience électorale de ces dernières années, a montré des cas de figures, où les enfants, maitresses et épouses du Chef de l'État et d'autres dignitaires ont été investis comme candidat du parti à l'occasion des compétitions électorales, sans pourtant établir ou produire la moindre marque de leur militantisme. Le faible renouvellement des élites découlerait de la valorisation de la séniorité sociale ainsi que par leur capacité de redistribution matérielle comme mode de construction de la légitimité politique.

Le pouvoir revient entre les mains de ceux qui continuent de conserver leurs privilèges d'aînés. Ce non-renouvellement de la classe politique est la conséquence des modalités de reproduction de l'élite politique, notamment de la valorisation de l'aînesse, de la crédibilité, et surtout des capacités distributives des personnalités politiques ayant déjà eu une expérience significative au sein de l'État (Augé, 2005 : 161).

Le président Denis Sassou Nguesso va instituer un « new deal » qui débouchera sur un système de distribution et de rétribution qui va se faire non pas seulement selon le registre du mérite, mais surtout par fidélité ou par « méritocratie familiale ». L'ascension dans la hiérarchie du pouvoir était désormais subordonnée à la confiance du président ou à la faveur du cercle présidentiel. Ainsi, la consécration politique et institutionnelle de certains candidats aux élections législatives en l'occurrence semblait répondre à cette dynamique politique de positionnement des enfants ou membres de la famille.

Le nouvel ordre gouvernant établi au lendemain de la crise politico-militaire de 1997 s'est donné une logique non seulement pour le maintien de son hégémonie conquise et acquise par les armes, mais aussi d'assurer une stabilité relative du système. A cet effet, les modalités de distribution autoritaire du pouvoir prenant la forme d'une succession héréditaire au sein des institutions ont été instituées. Les dynamiques successorales au sein de certaines institutions se font selon l'appartenance ethno-géographique. Le département est pris comme un territoire de référence autour duquel se forment et se forment les parentalités et les familiarités. Pour les élites au pouvoir, conserver les ministères dits de souveraineté, par exemple, c'est d'abord assurer la stabilité hégémonique par le biais de différents réseaux, mais aussi garantir la longévité du pouvoir en le préservant contre toute prise de pouvoir par les voies non légales. La conquête et l'exercice du pouvoir placent les différentes élites politiques en situation de concurrence. Le fonctionnement du système politique est basé sur des tractations, des négociations, car la légitimité des dirigeants repose avant tout sur leur capacité à honorer les engagements qu'ils auront pris envers leurs soutiens (Chabal et Daloz, 1999 : 45). Dans la relation clientéliste, le maintien du statut et du pouvoir de l'élite politique dépend de sa capacité à répondre aux attentes des soutiens qui lui sont indispensables.



## Conclusion

Au terme de cette analyse sur les « enfants » des dignitaires politiques à l'épreuve des élections législatives organisées entre 2007 et 2022, il convient de noter une certaine volonté d'assurer la reproduction sociale des élites par des promotions familiales. Au vu des observations des différents scrutins, la tendance reste marquée par l'accélération de la monarchisation de l'État, sous forme de consolidation de nouvelles dynasties politiques. A chaque élection, les enfants prennent des positions pour succéder à leurs pères dans les arènes de pouvoir, tant à l'Assemblée nationale qu'au niveau des autres institutions étatiques. On note de plus en plus la présence des enfants des dignitaires qui sont investis à l'occasion des élections législatives, sans expérience politique, justifiant à cet égard des promotions/nominations au sein de l'élite politique.

Différents types d'acteurs tentent de recomposer le paysage politique à travers la participation des enfants dans le champ politique: les membres de l'élite politique en position subalterne à l'époque du parti unique ou des personnalités qui sont entrées en politique dans les années soixante, pendant l'époque révolutionnaire; les vétérans de la guerre de 1997 ou acteurs qui sont entrés dans le champ politique en participant à la victoire militaire et/ou appuyant l'effort de guerre du nouveau régime; les dissidents et transfuges de l'ancien régime de Pascal Lissouba et un groupe plus hétéroclite des personnalités politiques venus de tous les horizons et côtoyant les proches parents du régime en place.

## Sources et bibliographie

### Références bibliographiques

- AUGE Axel Eric, (2005), *Le recrutement des élites politiques en Afrique subsaharienne, Une sociologie du pouvoir au Gabon*, Paris, L'Harmattan.
- BAYART Jean-François, (1989), *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- BAZENGUISSA-GANGA Remy, (1997), *Les voies du politique au Congo. Essai de Sociologie politique*, Paris, Karthala.
- BOWAO Charles-Zacharie, (2005), *La Refondation politique à l'aune de la « nouvelle espérance »*, Brazzaville, Les Editions Hemar, coll. « Libres propos ».
- BOWAO Charles Zacharie, (2014), *L'imposture ethnocentriste. Plaidoyer pour une argumentation éthique du politique*, Brazzaville, Les Editions Hemar.

Les « enfants » des dignitaires politiques à l'épreuve des élections législatives en République du Congo (2007-2022)

- CASLIN Olivier, (2022), « Congo : autour d'Anatole Collinet Makosso, un gouvernement retouché plus que remanié », *Jeune Afrique*, en ligne : [www.jeuneafrique.com](http://www.jeuneafrique.com), 26 septembre.
- DALUZ Jean-Pierre (dir.), (1999), *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, Bordeaux, Centre d'études d'Afrique noire.
- EBARA PEA Constant Blanc, (2014), *La gestion du personnel politique par le parti congolais du travail. De l'état de parti unique à l'état multipartiste : une sociologie du recrutement politique parlementaire*, Mémoire de Master en Science politique, Université de Yaoundé II.
- GENYEYS William, (2004), *Sociologie politique des élites*, Paris, Armand Colin.
- HAREL Xavier, (2006), *Afrique pillage à huis clos*, Paris, Fayard.
- MAMBOU LOUKOULA Jacques, (2022), « Zones économiques spéciales : Jean-Marc Thystère Tchicaya prend les rênes du ministère », *Adiac-congo.com*, 28 septembre.
- MBISSA Claude Richard, (2013), *Les élections législatives au Congo. Enjeux du découpage électoral*, Paris, L'Harmattan.
- MBOMBI Madeleine, (2022), « Election législatives et locales 2022. La politique, une affaire de famille », *Polélé-Polélé*, n° 455 du 21 juin.
- MEDARD Jean-François, (1976), « Le rapport de clientèle, du phénomène social à l'analyse politique », *Revue française de science politique*, vol 26, n°1, pp. 106-107.
- MPAKA Albert, (2007), *Démocratie et vie politique au Congo Brazzaville : enjeux et recompositions politiques*, Paris, L'Harmattan.
- MUBUMA Guna-Kanh'a SHERI Sheri, (2006), *Partis et familles de partis au Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan.
- NGODI Etanislav, (2013), *Oppositions démocratiques du Congo Brazzaville*. Paris, L'Harmattan.
- YENGO Patrice, (2006), *La guerre civile du Congo-Brazzaville 1993-2002 « chacun aura sa part »*, Paris, Karthala.

**Archives périodiques**

- Afrique Intelligence*, 1<sup>er</sup> octobre 2021, « Denis Christel Sassou Nguesso transforme son ministère en état-major pour la course à la succession ».
- Jeune Afrique*, n°3099 du 28 mars 2021.
- Jeuneafrique.com*, 26 septembre 2022.
- Adiac-congo.com*, 28 septembre 2022
- Lettre du Continent*, n°755 du 14 juin 2017.
- Lettre du Continent*, n°756 du 28 juin 2017.